

# Certificat de conformité RoHS

---

Par la présente, la société Orif déclare que tous les produits manufacturés sont conforme à la directive **2011/65/EU** du parlement Européen et du conseil du 08.06.2011 relative à la limitation de l'utilisation de certaines substances dangereuses dans les équipements électriques et électroniques. La société Orif déclare par la présente, que ses produits ne contiennent aucune des substances listées ci-dessous, selon les limites établies.

1. Plomb (Pb) 0.1 %
2. Mercure (Hg) 0.1 %
3. Cadmium (Cd) 0.01 %
4. Chrome hexavalent (Cr+6) 0.1 %
5. Polybromobiphényles (PBB) 0.1 %
6. Polybromobiphényléthers (PBDE) 0.1 %

Cette déclaration s'applique à tous nos groupes de produit:

- **Fiches et Prises Resista F12, P13, F15 et P15**

Tous nos produits sont fabriqués conformément à la directive RoHS.

Créé par :  
Monsieur Di Pietrantonio  
Responsable qualité  
Orif Morges

  
Centre Orif  
Ch. de Bellevue 8  
1110 Morges

Morges le 15 juin 2015

---

**Orif Morges**  
Chemin de Bellevue 8  
CH-1110 Morges

Téléphone: (+41) 21 802 83 83  
Télécopie : (+41) 21 802 83 84  
eMail: [morges@orif.ch](mailto:morges@orif.ch)